

Bulletin d'histoire politique

Un demi-siècle d'actions : la carrière polyvalente du syndicaliste Gustave Francq (1871-1952)

Éric Leroux



Volume 9, Number 3, Summer 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060491ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060491ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Leroux, É. (2001). Un demi-siècle d'actions : la carrière polyvalente du syndicaliste Gustave Francq (1871-1952). *Bulletin d'histoire politique*, 9(3), 127–136. <https://doi.org/10.7202/1060491ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2001

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Un demi-siècle d'actions :

La carrière polyvalente du syndicaliste Gustave Francq (1871-1952)¹

ÉRIC LEROUX
historien

Personnage important et influent du mouvement ouvrier québécois, Gustave Francq a œuvré au sein du milieu syndical pendant plus de cinquante ans, occupant des postes à tous les échelons de l'organisation : au niveau local au sein de l'Union typographique Jacques-Cartier et du Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM), au niveau provincial où il a occupé durant une douzaine d'années le poste de représentant numéro un des syndicats internationaux, enfin, sur la scène canadienne et internationale, au poste de vice-président du Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) durant deux années (1909-1910) et à titre de représentant du Congrès à plusieurs événements internationaux, dont les Conférences de Berne en Suisse en 1918. Épris d'action politique, il est aussi la figure de proue du Parti ouvrier de Montréal entre 1906 et 1916.

Gustave Francq a également joué un rôle de premier plan au sein de nombreuses commissions gouvernementales à titre de représentant ouvrier ou de haut fonctionnaire à l'emploi du gouvernement québécois (notamment à la Commission du salaire minimum des femmes qu'il a présidée de 1925 à 1937). Les nombreux combats qu'il a menés depuis le tournant du siècle, la diversité de ses champs d'intérêt, ainsi que la visibilité considérable que lui a assurée la publication d'un journal hebdomadaire (*Le Monde ouvrier*), font de lui une figure marquante du syndicalisme québécois. Véritable architecte social, il était considéré comme un spécialiste de la législation ouvrière, principalement de la question des accidents de travail et du salaire minimum.

Francq se distingue des autres syndicalistes par sa longévité et par la diversité de ses champs d'intérêt. En effet, il est l'un des seuls à pouvoir affirmer avoir participé à une grève en 1888 et, tout à la fois, être l'un des fondateurs de la Fédération provinciale du travail du Québec (l'ancêtre de la FTQ) en 1938, soit exactement cinquante ans plus tard. Cette longévité témoigne d'une capacité à s'adapter aux changements, à modifier ses positions à certaines occasions afin de rester en selle. De plus, il se différencie des

autres syndicalistes par sa polyvalence sur le plan professionnel. En effet, il embrasse plusieurs carrières au cours de sa vie : typographe et syndicaliste, mais aussi homme d'affaires (il possédait sa propre imprimerie), journaliste, militant politique et haut fonctionnaire pendant plus de seize ans.

ITINÉRAIRE DE VIE

Gustave Francq naît le 12 mars 1871 à Bruxelles. Ses années de jeunesse en Belgique et les raisons qui le poussent à immigrer au Québec sont peu connues des historiens. Tout au plus savons-nous que son père, Benoît Francq, aurait exercé plusieurs métiers dont celui de marchand (selon certains témoignages, il aurait été meunier et aurait possédé sa propre minoterie). Benoît Francq est âgé de 39 ans lorsqu'il épouse en secondes noces Henriette Julie Marie Anne Crickx (la mère de Gustave) en 1862 à la Maison communale de Bruxelles.

Vieille famille de Bruxelles, la famille Crickx serait bien connue des milieux commercial et politique de cette ville, y ayant laissé sa marque. D'ailleurs, la richesse familiale proviendrait de la famille maternelle de Gustave (la famille Crickx) et non paternelle. Par contre, les Crickx semblent aussi très près des milieux ouvriers et plus particulièrement des ouvriers cordonniers puisque deux des trois frères de Henriette Crickx exercent le métier de cordonnier. De plus, à la naissance de Gustave, les deux seuls témoins présents sont eux aussi cordonniers.

Lorsque son père décède en 1882, le jeune Gustave est âgé de 12 ans. S'il parlait très peu de son père, par contre, il admettait sans détour que sa mère, qu'il décrivait comme une femme autoritaire, avait eu beaucoup d'influence sur lui. C'est elle, par exemple, qui lui donne le goût de la lecture et de l'écriture, mais avant tout, celui d'apprendre et de tout connaître. Gustave passe sa jeunesse entouré de deux sœurs et d'un frère. Issu d'un milieu assez fortuné, il aura la chance de faire des études à Tournai, petite ville belge située dans le Hainaut près de la frontière française et de la ville de Lille, probablement au Collège Notre-Dame tenu par les jésuites. Il complétera sa formation par des cours du soir lors de son arrivée à Québec quelques années plus tard.

Par esprit d'aventure, et influencé par un prêtre canadien qu'il a rencontré durant son séjour à Tournai, Francq débarque à Québec en 1886 à peine âgé de 15 ans. Peu de temps après son arrivée, il trouve un emploi comme apprenti typographe, métier dont il sera très fier tout au long de sa vie.

Une année après son arrivée à Québec, il participe à une grève des typographes. Au moment où la grève est sur le point d'être déclenchée, Francq commence tout juste son apprentissage du métier de typographe.

À titre d'apprenti, il n'est pas directement impliqué dans le conflit, mais sa décision de soutenir activement ses compagnons de travail lui vaut leur reconnaissance. Ainsi, pour qu'il puisse profiter du fonds de grève, ses camarades de travail acceptent par solidarité de le faire admettre comme membre du syndicat avant le début du conflit. Le 3 décembre 1887, il obtient donc sa carte de la section locale 159 de l'Union typographique de Québec, bien que son apprentissage ne soit pas terminé. Dès ce moment débute pour lui une longue carrière syndicale qui ne s'arrêtera qu'à son décès en 1952.

L'année 1891 représente une année d'engagement pour Francq. Il demande la citoyenneté britannique et l'obtient moins d'un mois avant son vingtième anniversaire de naissance. À l'automne, il épouse Léda Fournier, à l'église Saint-Jean-Baptiste, située dans la paroisse du même nom à Québec. Ils auront trois fils, qui naîtront aux États-Unis durant un séjour de quelques années à Lowell au Massachusetts entre 1891 et 1896. Après un séjour de quatre ans en Belgique de 1896 à 1900, la famille Francq revient s'installer pour de bon au Québec. Au tournant du siècle, Francq fonde une imprimerie, la *Mercantile Printing*, qui connaîtra un véritable succès financier. À ce moment, il commence aussi à militer activement au sein des syndicats internationaux.

ACTION SYNDICALE

Défendant une vision du syndicalisme similaire à celle de Samuel Gompers, principal dirigeant de la Fédération américaine du travail (FAT) aux États-Unis, Francq prône l'organisation des travailleurs sur la base des syndicats de métiers et s'oppose à la montée du syndicalisme industriel au lendemain de la Première Guerre mondiale et lors de la création du Congrès des organisations industrielles (COI) en 1938. Grâce à leur haut niveau de qualification, les ouvriers de métiers détiennent un fort pouvoir de négociation : ils sont difficilement remplaçables sur le lieu du travail. Ce pouvoir leur permet d'être les premiers à organiser des syndicats solides et à négocier de bons contrats de travail. C'est pourquoi Francq croit aux vertus de ce type de syndicalisme surtout dans un milieu social qui est encore très hostile à l'organisation des travailleurs en syndicats.

Tout au long de sa carrière, il se porte à la défense des syndicats internationaux, que ce soit devant la montée des syndicats catholiques et de la *One Big Union* (OBU) au tournant des années 1920, ou encore, devant le gouvernement antisyndical de Duplessis grâce à la création de la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) en 1938. Croyant fermement au respect des lois et au respect des contrats de travail, il s'oppose farouchement à certaines méthodes déployées par les promoteurs du syndicalisme

industriel, comme le recours à la grève générale. Dans un même ordre d'idées, il reconnaît la légitimité du système capitaliste, favorise les relations harmonieuses entre le capital et le travail, et témoigne d'une grande confiance en l'État comme arbitre des relations de travail sous les différents gouvernements libéraux. Il participe ainsi à plusieurs conseils d'arbitrage créés en vertu de la loi Lemieux de 1907 et représente le CMTC à la Commission d'appel du travail mise sur pied par le gouvernement Borden en 1918.

D'autre part, il reproche aux promoteurs du syndicalisme catholique d'associer les questions religieuses aux questions économiques. En 1921, par exemple, il s'oppose farouchement à la création de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), une centrale syndicale concurrente des syndicats internationaux, qui prendra le nom de Confédération des syndicats nationaux (CSN) au tournant des années 1960. Défendant une vision libérale de la société, Francq s'oppose à l'intervention du clergé dans la vie publique. Pour lui, la religion est une affaire personnelle qui relève strictement du domaine privé. Ainsi, le rôle d'un syndicat consiste à veiller à améliorer la condition matérielle des ouvriers, tandis que le clergé doit se consacrer au bien-être spirituel de ces derniers. Dans ces conditions, la syndicalisation des travailleurs selon leur appartenance religieuse lui apparaît comme une aberration. Sa participation au sein des loges maçonniques (L'Émancipation et Force et Courage) au début du siècle n'est d'ailleurs pas étrangère à cette vision des choses. Personnage coloré au verbe facile et à la plume cinglante, Francq se retrouve dans la tourmente plus souvent qu'à son tour tout au long de sa carrière. Il fallait beaucoup de courage au tournant du siècle pour affronter le clergé et s'afficher publiquement comme syndicaliste, dirigeant du Parti ouvrier et franc-maçon.

ACTION SOCIALE

Sur le plan social, Francq mène plusieurs combats depuis le début du siècle pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la classe ouvrière. Croyant à l'implication de l'État dans le champ des politiques sociales, il mène la lutte pour la mise sur pied de diverses mesures progressistes comme la réforme du système scolaire québécois (un de ses principaux chevaux de bataille), l'implantation de coopératives de consommation et de production, la démocratisation de l'administration municipale, la nationalisation et la municipalisation des entreprises de services publics et l'amélioration de la législation ouvrière. En 1908, il participe de près à la création de la première caisse populaire d'épargne et de crédit à Montréal. Patronnée par Alphonse Desjardins, la caisse est sous le contrôle des syndicalistes

internationaux qui tentent ainsi de promouvoir l'épargne et l'esprit coopératif chez les ouvriers montréalais.

Francq, qui réclame depuis le début du siècle des mesures comme l'instruction gratuite et obligatoire, la création d'un ministère de l'Éducation, la multiplication des écoles techniques, la gratuité et l'uniformisation des manuels scolaires, voit dans la démocratisation du système scolaire québécois le moyen de sortir les Canadiens français de leur état d'infériorité. À ses yeux, l'avancement de la société vers le progrès et la modernité passe obligatoirement par un engagement substantiel de l'État dans le champ de l'éducation. Or il faudra attendre le gouvernement Godbout en 1943, mais surtout la Révolution tranquille (rapport Parent) pour voir un tel projet se réaliser.

Influencé depuis sa jeunesse par certains réformistes (comme l'écrivain utopiste Edward Bellamy), par divers courants idéologiques européens (comme le radicalisme français, le travaillisme anglais, le mouvement coopératif belge) et par la franc-maçonnerie, Francq s'inscrit sans contredit dans le courant libéral. Durant toute sa vie, son libéralisme se fonde sur la défense des grands principes suivants : la démocratie parlementaire ; le respect des institutions politiques et des lois du pays ; la valorisation des libertés fondamentales (suffrage universel, liberté d'expression, égalité des droits, etc.) ; la coopération et l'harmonie entre les classes sociales ; l'acceptation du système capitaliste ; la valorisation de la propriété privée, des valeurs matérielles et de l'idée de progrès. En outre, sa confrontation avec le clergé participe de cette conception libérale de la société.

En ce qui concerne la législation ouvrière, son implication à la Commission des accidents du travail en 1923, par exemple, fait ressortir l'acharnement avec lequel il défend les droits des travailleurs ainsi que sa vision du rôle social de l'État. Francq, qui fait de cette revendication l'un de ses thèmes de prédilection depuis le début du siècle, est considéré dans les années 1920 comme un véritable spécialiste de la question des accidents du travail. Son travail à la commission s'inscrit dans une volonté plus large d'obtenir une participation directe de l'État dans l'élaboration des politiques sociales. À ses yeux, le principe de justice sociale doit remplacer le principe de charité privée. Dès 1908, il se sert de son journal, *L'Ouvrier*, pour réclamer la mise sur pied d'un programme de pensions de vieillesse par le gouvernement fédéral. À partir du début des années 1920, il fait campagne pour l'adoption de mesures sociales qui formeront, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le filet de sécurité sociale de la société canadienne : assurance-maladie, assurance-chômage, allocations familiales, etc.

À titre de principal dirigeant du Parti ouvrier de Montréal de 1906 à 1916, Francq est convaincu que l'action politique est indispensable à la réussite de l'action syndicale. Une action politique partisane qui se définit essentiellement par l'existence et le dynamisme d'un parti dirigé *par* et *pour* les ouvriers. Défendant des positions travaillistes, il s'oppose systématiquement aux socialistes et aux sociaux démocrates² et tente, durant ces années, de renforcer le pouvoir et la présence des syndicalistes internationaux au Parti ouvrier. Au niveau idéologique, les travaillistes québécois sont beaucoup plus près de l'aile gauche du Parti libéral, dirigée par Godfroy Langlois, que des socialistes d'Albert Saint-Martin. D'ailleurs, les travaillistes de Francq n'hésitent pas à s'associer aux libéraux radicaux au tournant du siècle pour promouvoir certaines mesures comme la réforme du système scolaire québécois, la démocratisation des institutions municipales ou la lutte contre les monopoles de l'électricité et du tramway. En 1907, Francq est le chef de file du Parti ouvrier lorsque les travaillistes, majoritaires, expulsent les socialistes du parti.

En juin 1908, il se présente aux élections provinciales dans la circonscription d'Hochelaga sous la bannière du Parti ouvrier. Mais le manque de ressources financières et la présence de candidats des deux partis traditionnels (libéral et conservateur) l'empêchent de se faire élire. À l'origine, il avait obtenu l'appui du Parti conservateur qui s'était engagé à ne pas présenter de candidat contre lui. Mais à la dernière minute, les conservateurs changent d'idée parce que Francq refuse de retirer l'article de son programme électoral touchant l'éducation gratuite et obligatoire.

Au moment de la crise de la conscription qui secoue le pays tout entier en 1917, il est l'un des seuls syndicalistes québécois à défendre la position du gouvernement canadien. En septembre 1917, il fait une sortie remarquée lors du congrès annuel du CMTC qui sera publiée le lendemain dans plusieurs journaux. Francq aborde la situation belge pour défendre sa position : « [...] voyez ce qui arriva en août 1914 quand le peuple belge perdit ses libertés et que 65 000 personnes furent tuées dans les cinq semaines qui suivirent. Et vous, au Canada, vous vivez en paix et dans le parfait contentement. La conscription est le moyen propre, et voilà pourquoi je suis en sa faveur. Nous avons à combattre les batailles de la démocratie contre l'autocratie »³. Fier de ses origines belges, il fait aussi valoir que deux de ses fils sont allés combattre en Europe pour défendre sa patrie d'origine. Son intervention lui vaut l'opprobre de son syndicat (l'Union typographique Jacques-Cartier) qui vote une motion de blâme à son endroit et son retrait du Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTM) à titre de délégué des typographes. En

janvier 1918, toutefois, Francq termine son purgatoire et revient dans les bonnes grâces du syndicat.

De 1916 à 1921, Francq remet en question son engagement politique en raison de la montée des socialistes au sein du Parti ouvrier qui se manifeste depuis 1917, de la multiplication des défaites des candidatures ouvrières, et de sa défaite (quasi personnelle) devant Médéric Martin, le maire de Montréal, lors du référendum sur le projet de révision de la charte de la ville en 1921. Il chemine donc progressivement vers une position de conciliation tout en se rapprochant du Parti libéral. Or son évolution politique n'est pas étrangère à la révolte ouvrière qui secoue le pays au moment de l'après-guerre, ni à la montée des forces de gauche (création de l'OBU et révolution russe de 1917) contre lesquelles il mène un combat acharné. La victoire de son camarade typographe Joseph Gauthier sous l'étiquette libéral-ouvrier en 1921 marque une rupture définitive et totale avec l'action politique ouvrière autonome.

Pour les trente prochaines années, il sera un défenseur infatigable de la ligne gompériste mettant prioritairement l'accent sur la question économique et limitant son action politique à l'appui de candidatures sympathiques aux intérêts du mouvement ouvrier organisé. Or cet appui ira invariablement au Parti libéral, tant sur la scène fédérale que provinciale dans les années 1920, 1930 et 1940. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce choix : au niveau idéologique, il considère maintenant que le Parti libéral est celui qui défend le mieux les intérêts de la classe ouvrière et des ouvriers syndiqués. Par ailleurs, d'un point de vue plus pratique, Francq est alors très près des gouvernements de Louis-Alexandre Taschereau et d'Adélard Godbout à qui il doit ses nominations à la Commission du salaire minimum des femmes en 1925 et à la Commission du salaire minimum en 1939 ; de plus, son imprimerie, la *Mercantile Printing*, est le plus important fournisseur du ministère des Travaux publics et du Travail entre 1920 et 1936, jusqu'au moment de la chute des libéraux. Enfin, il faut rappeler aussi qu'il avait beaucoup d'admiration pour Wilfrid Laurier et Mackenzie King et qu'il comptait plusieurs amis dans le camp libéral, principalement dans son aile gauche (Godfroy Langlois, T.-D. Bouchard, Edmond Turcotte, Athanase David, Edgar Rochette, etc.).

CONCLUSION

Le tournant des années 1920 constitue très certainement une période charnière dans la vie de Francq, une période de rupture. Au moment où la révolte ouvrière bat son plein, il signe une brochure anticomuniste cinglante (*Bolchévisme ou syndicalisme. Lequel?*), il acquiert une maison,

plusieurs terrains et un édifice commercial pour la *Mercantile Printing*, il devient membre du *Board of Trade* et de la Chambre de commerce de Montréal, il fonde et préside les destinées de la Chambre de commerce belge de Montréal, il obtient de lucratifs contrats d'impression du gouvernement libéral pour son entreprise et se détache progressivement du Parti ouvrier pour se rapprocher des libéraux au pouvoir. Âgé de 50 ans en 1921, c'est également à partir de cette époque que son style de vie bourgeois se cristallise (chauffeur, domestique, voyages). Ainsi, si les années avant la Première Guerre étaient marquées par un certain idéalisme social (influencé par ses origines européennes), la période de l'après-guerre livre un Francq plus pragmatique, faisant preuve d'une plus grande souplesse idéologique. Francq adhère non plus à une vision européenne du développement du mouvement ouvrier, mais maintenant à une vision totalement nord-américaine. Il devient l'un des principaux porte-parole des politiques de la Fédération américaine du travail au Québec tant au niveau de l'action syndicale que de l'action politique. L'immigrant Francq devient l'immigré Francq.

Ainsi, son passage politique du Parti ouvrier au Parti libéral, mais surtout son appui formel au CIO de 1936 à 1938 et son rejet total par la suite de cette centrale et du syndicalisme industriel en général témoignent de sa capacité à s'adapter et à modifier ses positions selon les circonstances. En ce qui a trait à la fondation de la FPTQ, par exemple, il change d'avis à deux reprises avant de devenir un farouche partisan de ce projet à partir de 1937. Enfin, son rôle d'homme d'affaires qui prend de l'ampleur au tournant des années 1920 influence fort probablement certaines de ses décisions.

Paradoxalement à ce que nous pourrions appeler une certaine souplesse idéologique, Francq est aussi un homme de conviction, radical à ses heures, défendant les idées auxquelles il tient avec acharnement. Ainsi, de nombreuses actions viendront témoigner d'un engagement profond et sincère envers les causes qu'il défend : son concours à la grève des typographes de Québec alors qu'il n'est qu'un apprenti en 1888 ; sa confrontation avec le clergé, au tournant du siècle, il défend alors l'éducation gratuite et obligatoire et il milite dans la franc-maçonnerie ; sa défaite électorale en 1908 parce qu'il refuse de retirer un article de son programme ; sa défense de la conscription en 1917 envers et contre tous ; et ses campagnes pour une meilleure législation ouvrière témoignent de cet engagement. Enfin, une constante traverse sa vie, l'importance qu'il accorde à son rôle d'éducateur. La fondation de journaux ouvriers à partir de 1905 s'inscrit dans cette volonté d'informer la classe ouvrière des idéaux défendus par le syndicalisme international. Entre 1916 et 1952, Francq rédige plus de mille éditoriaux et articles pour le compte du *Monde ouvrier*, ce qui fait certes de lui l'un des principaux intellectuels du mouvement syndical au Québec. Organe officiel de la Fédération des

travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), *Le Monde ouvrier* fêtait d'ailleurs ses 85 ans le 18 mars 2001.

Représentant type d'un courant syndical dominant dans la première partie du ^{xx}e siècle, le syndicalisme de métiers, Francq croit au système capitaliste et à la démocratie parlementaire. Tout au long de sa carrière, il participe à de nombreuses commissions gouvernementales parce qu'il croit sincèrement en la possibilité d'améliorer le système, en ce qui concerne les questions politiques législatives. Sa participation à de nombreuses conférences internationales comme celles de Berne, où il défend vigoureusement la participation des ouvriers à la nouvelle Société des nations (SDN), s'inscrit dans cette vision des choses. Réformiste croyant aux vertus du libéralisme, il pense atteindre son objectif par la collaboration et l'harmonie entre le capital et le travail. Ainsi, il garde confiance dans les institutions économiques et politiques du pays et il s'oppose à tous ceux qui veulent renverser le système (socialistes, communistes, fascistes). Il ne préconise pas la révolution comme outil de transformation de la société, mais plutôt la réforme progressive du système capitaliste dans le but d'atteindre une distribution plus équitable de la richesse.

Intellectuel du mouvement ouvrier, Francq défend donc des positions libérales et travaillistes au début du siècle, pour évoluer progressivement vers une position de libéral réformiste au tournant des années 1920. Or si sa conception de l'action politique ouvrière se transforme rapidement au lendemain de la Première Guerre mondiale, il témoigne d'une grande fidélité idéologique tout au long de sa vie à l'égard du syndicalisme de métiers et de son rôle de réformateur social. Croyant à la nécessité et à la possibilité d'améliorer le système socioéconomique et les institutions politiques, il présente depuis le début du siècle un projet de société à la mesure de ses aspirations.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Pour en connaître davantage sur ce personnage, on consultera Éric Leroux, *Gustave Francq. Figure marquante du syndicalisme et précurseur de la FTQ*, Montréal, Vlb Éditeur, 2001, version remaniée d'une thèse de doctorat soumise au Département d'histoire de l'Université de Montréal.
2. La social-démocratie du tournant du siècle n'a pas du tout le même sens que celui qu'on lui connaît aujourd'hui, qui est beaucoup plus modéré. Au tournant du siècle, les socialistes et les sociaux-démocrates s'inspirent des principes de la IIe Internationale et valorisent des réformes radicales et une transformation fondamentale de la société. En Angleterre, par exemple, le *Social-Democratic Party* (1908) propose un programme politique et économique axé sur les principes marxistes et socialistes. En Russie, le *Bund* russe (1897), qui est un mouvement social-démocrate, est voué au renversement de

l'ordre établi. De son côté, le *Poale-Zion* (1906), identifié comme le Parti ouvrier social-démocrate, que l'on retrouve à Montréal, représente les aspirations révolutionnaires du prolétariat juif et milite ouvertement en faveur des principes socialistes (Simon Belkin, *Le mouvement ouvrier juif au Canada, 1904-1920*, Sillery, Septentrion, 1999, p. 28-29 et p. 184). Au Canada, le spécialiste de la social-démocratie, Norman Penner, estime qu'au tournant du siècle « the words Asocialism or Asocial-democratic became interchangeable » (Norman Penner, *From Protest to Power. Social Democracy in Canada 1900-Present*, Toronto, James Lorimer and Company, 1992, p. 17). Enfin, l'historien A. Ross McCormack, qui s'est penché sur l'étude des groupes radicaux dans l'Ouest canadien au début du siècle, qualifie les militants du *Social Democratic Party* de marxistes aux idées révolutionnaires et conclut : « Indeed, the essential difference between the Social Democratic Party and the Socialist Party of Canada was one of tone and tactics rather than principles » (A. Ross McCormack, *Reformers, Rebels, and Revolutionaries : The Western Canadian Radical Movement, 1899-1919*, Toronto, UTP, 1977, p. 92-93).

3. *La Patrie*, 21 septembre 1917, p. 1.